

Les violences sexuelles intrafamiliales en France

Alice Debauche (INED/ OSC)

Résumé :

Les violences intrafamiliales peuvent prendre plusieurs formes. Il s'agit ici de s'intéresser au cas particulier des violences sexuelles perpétrées au sein de la famille. On peut distinguer deux grands groupes de violences sexuelles au sein de la famille : les viols conjugaux et les violences sexuelles incestueuses envers les mineurs. Si ces dernières font depuis plusieurs années l'objet d'une reconnaissance croissante et de poursuites pénales de plus en plus sévères, le viol conjugal reste encore méconnu, dans son ampleur comme dans sa gravité. Il s'agira de présenter l'évolution différentielle de la prise en compte de ces deux types de violence à partir d'enquêtes de victimation, de données associatives et des statistiques policières et judiciaires, et de chercher à mettre en évidence les éléments qui ont permis la reconnaissance des violences sexuelles envers les enfants, alors que le viol conjugal continu à n'être que très rarement déclaré, jugé et condamné.

Données utilisées :

Nous utiliserons trois grands groupes de données :

- Les données issues des services de police et de justice : elle reflètent l'activité des services de police et les condamnations pour violence sexuelle. Elles permettent donc de montrer les niveaux auxquels les deux types de violences sont déclarés et condamnés. De plus, elles permettent de situer dans le temps les évolutions de la prise en compte de ces deux types de données.
- Les données d'enquêtes : nous utiliserons les données de l'ACSF (1992, 20000 individus), de l'ACSJ (1994, env. 5000 individus), du Baromètre Santé 2000 et de l'ENVEFF (2000, 7000 femmes). Ces données permettent de mieux estimer les niveaux réels des deux types de violence.
- Les données associatives : à travers les rapports d'activité du numéro vert « SOS Viol Information », on peut situer dans le temps les déclarations de ces deux types de violence et montrer l'explosion récente des appels pour viols conjugaux.

Méthode :

Dans un premier temps nous présenterons la situation législative des violences sexuelles envers les enfants au sein de la famille et des viols conjugaux, afin de montrer qu'historiquement, ces deux types de violences n'ont été pris en compte ni au même moment ni de la même façon.

Nous confronterons ensuite les différents types de données concernant chacun de ces types de violences sexuelles intrafamiliales afin de mettre en évidence toutes les différences qui existent, que ce soit au niveau des déclarations, des la prise en charge par la police et des condamnations.

Enfin, nous opérerons un rapide retour théorique pour chercher à identifier les facteurs principaux de cette prise en compte différentielle, à partir des éléments mis en évidence lors de l'analyse des données ainsi que de quelques éléments qualitatifs (analyse du traitement de chaque type de violence par les médias, réponses de la police...) : les différences de législation et de visibilité historique entre les deux types de VIS y sont sans doute pour quelque chose, mais la non reconnaissance récurrente de la réalité et de la gravité des viols conjugaux par les acteurs des systèmes sociaux, policiers et judiciaires participe probablement aussi à la sous déclaration importante de ce type de violence spécifique.

Plan provisoire :

1. Les violences sexuelles au sein de la famille
 - 1.1 Les deux grands types de violences sexuelles intrafamiliale : histoire, représentations et législation
 - 1.1.1 Les violences sexuelles contre les enfants au sein de la famille
 - 1.1.2 Les viols conjugaux
 - 1.2 Présentation des données utilisées
 - 1.2.1 Les données policières et judiciaires : le problème du « chiffre noir »
 - 1.2.2 Les données d'enquêtes : une estimation plus précise
 - 1.2.3 Les données associatives : un pas vers le longitudinal

2. L'évolution différentielle des deux types de VSI
 - 2.1 La prise en compte plus ancienne des violences envers les enfants par les systèmes policier et judiciaire
 - 2.2 Les difficultés à la déclaration dans les enquêtes quantitatives
 - 2.3 Les données associatives : l'apparition du viol conjugal

3. Conclusion : les facteurs de la prise en compte différentielle
 - 3.1 Protection des mineurs vs. devoir conjugal : retour sur les différences législatives
 - 3.2 Incitation à la parole des enfants par les structures sociales
 - 3.3 Emergence récente du problème du viol conjugal : du chemin reste à faire !